

Commissions

Conformément à son règlement intérieur, le conseil de l'établissement crée en son sein les commissions permanentes suivantes:

Commission de recherche

La commission de la recherche propose au conseil de l'établissement toute recommandation ou mesure pour le développement de la recherche scientifique au sein de l'établissement. Elle vise à favoriser et dynamiser la coopération avec les secteurs scientifiques et socioéconomiques, propose les orientations en matière de documentation destinée à la recherche, propose au conseil de l'établissement les modalités et les critères de création des structures de recherche au sein de l'établissement, étudie les projets de création ou de transformation des structures de recherche. Elle soumet par ailleurs au conseil de l'établissement les critères à prendre en compte pour examiner les dossiers de soutenance de thèses de doctorat et les dossiers de l'habilitation universitaire, et examine en cas de litige, les dossiers de demande de soutenance de thèse de doctorat et les dossiers de l'habilitation universitaire. Elle présente aussi à la fin de chaque année universitaire, au Conseil de l'établissement un rapport sur l'état de la recherche au sein de l'établissement, sur la base des rapports d'activités des structures de recherche de l'établissement.

{slide=Membres de la Commission de Recherche}

- Ismail KASSOU, Directeur adjoint de la recherche et de la coopération
 - Rachid OULAD HAJ THAMI
 - Karim BAINA
 - Sanae EL FKIHI
 - Mahmoud NASSAR
 - Moulay Ahmed FAQIHI
 - Redouane ELMEZOUARY
- {/slide}

Commission Pédagogique

La commission pédagogique propose au conseil de l'établissement toute recommandation ou mesure pour le développement de la formation au sein de l'établissement. Elle propose les mesures propres à améliorer l'insertion professionnelle des diplômés. Elle propose toute réforme des formations assurées au sein de l'établissement et toute mesure de nature pédagogique visant la qualité de la formation. Elle propose les orientations en matière de documentation destinée à la formation, étudie les projets de création ou de reconduction de formations initiales, propose des critères de qualité et des normes pédagogiques à respecter en matière de formation initiale au sein de l'établissement, propose une méthodologie et procédure d'auto évaluation du système de formation, étudie les demandes de soutien aux nouvelles formations, soumet au conseil de l'établissement le plan d'action annuel en matière de formation au sein de l'établissement, et présente à la fin de chaque année universitaire, au conseil de l'établissement, un bilan des activités pédagogiques relatives aux formations initiales au sein de l'établissement, sur la base des rapports d'activités des départements et des filières.

{slide=Membres de la Commission Pédagogique}

- Mohammed ESSAAIDI, Directeur de l'ENSIAS
- Mohammed Abdou JANATI IDRISSE, Directeur adjoint chargé des études, Président de la commission
- Boubker REGRAGUI, Chef du département RC
- Youssef BENADADA, Chef du département IAD

- Karim BAINA, Chef du département GL
- Soumia EZZAHID, Chef du département LC
- Rahal ROMADI, chef du département ISE
- Mohammed EL KOUTBI
- Hassan BERBIA
- Mahmoud NASSAR
- Asmae HAMYANI
- Mohammed SALHI

{/slide}

Commission de Suivi Budgétaire

La commission du suivi budgétaire élabore annuellement le projet de budget d'investissement et de fonctionnement de l'établissement, et le soumet au conseil de l'établissement pour discussion et approbation, définit les priorités de financement dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, de la gestion, de l'équipement, et des travaux d'aménagement au sein de l'établissement. Elle propose au conseil de l'établissement une répartition des dotations entre les différentes structures d'enseignement et de recherche de l'établissement sur la base des projets de budgets présentés par celles-ci. Elle propose au conseil de l'établissement une répartition des postes budgétaires entre les différentes structures d'enseignement et de recherche de l'établissement en fonction des besoins de chacune d'elles. Elle veille au respect de cette répartition, une fois adoptée par le conseil, et établit un système de suivi de l'exécution du budget, ainsi qu'un règlement permettant de réagir dans le cadre d'un système de contrôle de la discipline budgétaire.

- Mohammed ESSAAIDI, Directeur de l'ENSIA, Président de la commission
- Thami FIGUIGUI, Secrétaire Général
- Boubker REGRAGUI, Chef du département RC
- Youssef BENADADA, Chef du département IAD
- Karim BAINA, Chef du département GL
- Soumia EZZAHID, Chef du département LC
- Rahal ROMADI, chef du département ISE- Rachid OULAD HAJ THAMI
- Hassan BERBIA
- Sanae ELFKIHI
- Rdouan FAIZI
- Mahmoud NASSAR
- Hicham SADOK
- Nour El Houda BENKHADRA
- {/slide}

Commission de la Vie Estudiantine

La commission de la vie estudiantine propose les mesures visant à améliorer l'orientation et l'information des étudiants, propose les mesures visant à encourager l'organisation des diverses activités para universitaires, socioculturelles et sportives, propose les mesures particulières à prendre en faveur des étudiants affrontant des

difficultés physiques, psychiques ou cognitives et examine les cas des étudiants traduits devant le Conseil de discipline.

{slide=Membres de la Commission de la Vie Estudiantine}

- Mohammed ESSAAIDI, Directeur de l'ENSIA, Président de la commission

- Mohammed Abdou JANATI IDRISSE, Directeur adjoint chargé des études

- Mohammed M. EL KOUTBI

- Hassan BERBIA

- Soumia EZZAHID

- Hicham SADOK

- Mohammed SENHADJI

- Redouane ELMEZOUARY

- Mohammed SALHI

- Mohammed ERRADI, Directeur des études

- Abdellah EL MANOUAR, Chef du département IAD

- Hanane EL BAKKALI, Chef du département RC

- Said ACHCHAB

- Hassan BERBIA

- Mohammed SENHADJI

{/slide}